



Territoires d'Asie : « des images et des mots »

Règlement du concours

Action Pédagogique Pilote validée par le service pédagogique de l'Agence en 2013-2014, *Territoires d'Asie : « des images et des mots »* prend la forme depuis 2014-2015 d'un Projet de Zone Prozap. Il sera co-géré pour l'année scolaire 2017-2018 par le LF de Jakarta (Isabelle Han) et le LF de Pékin (Odile Gordiani).

Article 1. La cinquième édition de Territoires d'Asie : « des images et des mots », concours de photographies et de textes est ouverte dans la zone Asie-Pacifique sur le thème : « **Le détail qui tue** ».

Article 2. Ce concours est ouvert du CM1 à la Terminale en projet individuel ou projet de classe. Il est divisé en deux catégories : catégorie CM1-5^{ème}, et catégorie 4^{ème}-Terminale.

Article 3. L'œuvre finale comportera les éléments suivants :

- une prise de vue format JPEG minimum 1 MB. Les retouches d'images avec Photoshop ou d'autres logiciels sont acceptées, mais ne doivent pas altérer excessivement l'original.
- un travail de légende et d'écriture en huit lignes maximum (taille de police 14 Times new Roman) en français et dans la langue du pays d'accueil. (La longueur ne s'applique pas à la version traduite)

L'œuvre finale sera sélectionnée à la lumière des critères suivants : adéquation du thème et du cliché / une légende qui peut être une série de mots ou un texte n'excédant pas huit lignes dans la langue du pays d'accueil et traduite en français ou l'inverse et qui exprime clairement le choix de l'auteur/ Qualité du cliché photographique/ Qualité du texte de la légende/ adéquation de l'oeuvre présentée (cliché + légende) au thème retenu « Le détail qui tue »



Article 4. Deux grands moments

- Sélection établissement : Les établissements enverront au maximum deux oeuvres par catégorie , soit quatre oeuvres maximum

Les établissements devront communiquer les oeuvres de leurs finalistes avant le **7 avril 2018**, en les envoyant à l'adresse **territoires.asie@lifdejakarta.org**

Toutes les oeuvres concourant seront exposées dans une galerie virtuelle consultable sur le *site de l'AEFE Asie-pacifique*.

- Sélection finale : Sélection des oeuvres qui remporteront la cinquième édition du concours « Territoires d'Asie » (un premier prix et deuxième prix dans chaque catégorie). Elle aura lieu **le mercredi 6 juin 2018** au LF de Pékin sous la présidence de M. BrunoValéry, Coordonnateur Délégué de la Direction de l'AEFE Zone Asie-Pacifique.

Article 5. Les résultats seront proclamés en présence d'un artiste photographe, du coordonnateur de la zone Asie-Pacifique, d'un membre de la direction du LF de Pékin, d'un représentant de l'Ambassade de France à Pékin et des organisateurs du projet.

Pour chaque catégorie :

1er Prix : un appareil photo numérique de qualité

2ème Prix : une tablette numérique

Article 6. Tout établissement désirant concourir devra impérativement s'inscrire avant le **10 novembre 2017** en envoyant un courriel à l'adresse suivante : **territoires.asie@lifdejakarta.org**

Article 7. Les oeuvres qui auront reçu le premier prix deviendront le support des trophées « Territoires d'Asie ». Chaque trophée représentera l'œuvre gagnante, avec mention de l'auteur et de l'établissement vainqueur. Ce nouveau trophée rappellera aussi le nom du vainqueur de l'année précédente.



Article 8. Les résultats consultables sur le site de l'AEFE Asie-Pacifique seront également annoncés à tous les établissements participants.

Article 9. Un ProZap implique une participation financière qui contribue à la bonne réalisation du projet. Cette participation est fixée, sur les bases du budget de l'an passé, à 100 euros, qui seront à verser à l'établissement organisateur à réception de la facture.

Pour toute(s) question(s), remarques quant au déroulement ou modalités, vous pouvez aussi nous écrire à l'adresse **territoires.asie@lifdejakarta.org** , ou aux adresses suivantes : **i_han@lifdejakarta.org** et **gordiani.odile@lfip.net.cn**

Odile GORDIANI
Isabelle HAN

Coordonnatrices du projet